

REVISION DU P.L.U. DE CARBONNE – 31

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DE LA 20^{ème} REUNION DU 21 MAI 2008 PRESENTATION DE L'ETUDE ENVIRONNEMENTALE</p>

ETAIENT PRESENTS :

- Mr HELLE Guy	Maire
- Mr BROS Bernard	Adjoint au Maire
- Mme BOUFFARTIGUES Francine	Adjoint au Maire
- Mr COT Jean	Adjoint au Maire
- Mr DORET Michel	Conseiller municipal
- Mme GRANDET Mireille	Adjoint au Maire
- Mr MASSIP-PAILHES Pierre	Conseiller municipal
- Mr PONS Olivier	Conseiller municipal
- Mme HENNEQUIN Patricia	DDE
- Mme DUMONT Patricia	Mairie
- Mr DE GOBBI Eric	Mairie
- Mme SAINT ALARY Florence	Hydro M
- Mme FRAUCIEL Brigitte	Atelier Sol et Cité
- Mr COURRIOL Jérôme	Atelier Sol et Cité

ETAIENT EXCUSEES :

- Mme ALLANGBA Cathy	ATD
- Mlle MARTIN Sandrine	Mairie

ORDRE DU JOUR : Présentation de l'étude Environnementale

1. Reprise de l'étude du PLU

Le bureau d'études Sol et Cité reprend les phases du PLU et le stade actuel de l'étude, de nouveaux élus ayant fait leur entrée au conseil municipal. Le Plan Local d'Urbanisme est toujours dans sa phase d'étude, le diagnostic et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable sont validés ; le zonage et le règlement sont en cours de finalisation. Une fois cette phase terminée, le PLU pourra être arrêté par délibération.

2. Présentation de l'étude environnementale

Madame Saint Alary du bureau d'études HYDRO-M Environnement présente le diagnostic et les incidences du projet de PLU sur l'environnement dans le cadre de l'évaluation environnementale. Cette étude a été réalisée car la commune dépassera probablement les 200 ha de nouveaux secteurs « urbanisables » et s'inscrit ainsi dans les obligations de la loi.

L'évaluation environnementale relève sept enjeux environnementaux et paysagers :

- Protection de la ZPS « Vallée de la Garonne de Boussens à Carbonne »,
- Protection et mise en valeur du corridor fluvial,
- Protection des bois classés,
- Protection du paysage des coteaux,
- Réhabilitation des gravières,
- Réduction des émissions de CO₂,
- Utilisation du potentiel énergétique de la commune : solaire, éolien...

Les enjeux économiques actuels et futurs identifiés dans le projet sont :

- Maintien des exploitations de granulats,
- Maintien des exploitations agricoles en conservant une SAU suffisante,
- Extension des zones d'activités en lien avec le statut de « pôle d'équilibre » du SCOT Sud Toulousain,
- Maintien d'un ratio de l'ordre de 3 habitants pour 1 emploi.

Les contraintes, risques et nuisances potentiels recensés sont :

- Prise en compte des risques naturels,
- Prise en compte des servitudes,
- Prise en compte des nuisances potentielles,
- Prise en compte des contraintes d'écoulement des eaux de ruissellement.

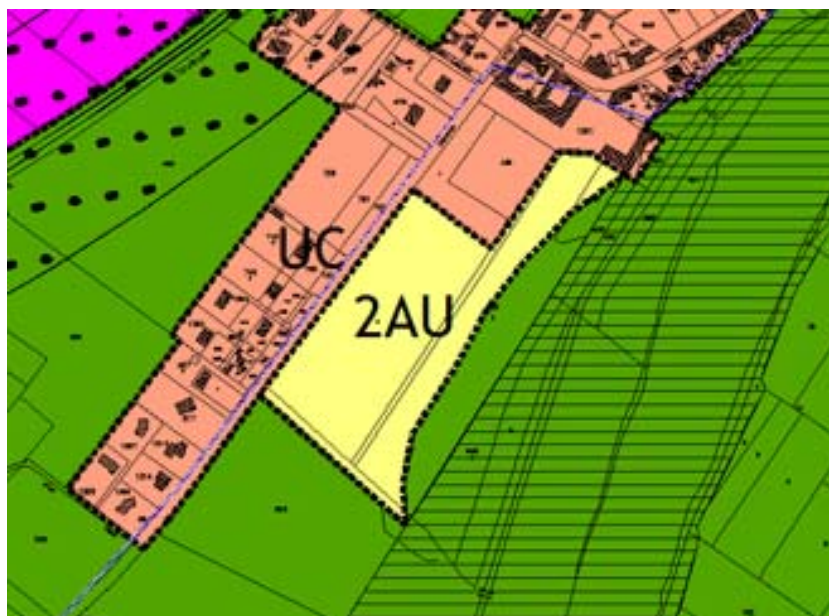
La dernière partie de la présentation a repris les incidences du projet de PLU sur les milieux naturels, vis-à-vis des risques et sur l'activité agricole.

Lors de cette présentation, plusieurs remarques et points particuliers ont été soulevés.

3. Remarques, points particuliers

Plusieurs points ont été débattus lors de la présentation. Il s'agit :

- Concernant les **Plan de Préventions des Risques** qui ne sont toujours pas approuvés aujourd'hui, il convient que la commune contacte les services de l'État pour savoir quels éléments intégrer dans l'optique de l'arrêt du PLU (CIZI pour zone inondable ?...).
- Le **Schéma Communal d'Assainissement** est pratiquement prêt, il sera disponible dans un délai de 3 semaines après le calage définitif du zonage.
- L'**arrêt du PLU** pourrait être programmé pour l'été suivant l'avancé du dossier.
- Concernant le **secteur de Millet** sur lequel une étude spécifique est en cours par rapport à son aménagement futur, des données plus concrètes seront disponibles dans 3 semaines. **Ces données seront nécessaires par rapport à la réunion avec les concessionnaires réseaux.**
- Un **projet d'usine photovoltaïque** est en cours de réflexion sur l'ancienne gravière située à l'ouest de la commune, au nord de l'autoroute.
- Le **nouveau secteur de gravière** positionné aujourd'hui sur le zonage correspond à une surface de 100 ha (au sud de l'autoroute). **La commune doit statuer sur la diminution ou non de ce secteur.**
- Le **secteur 2AU de la terrasse** recoupe la Zone de Protection Spéciale présente sur la commune. La commission décide de retirer la partie Sud et une partie à l'Est pour se recalcr sur la limite de la ZPS.



- **La zone naturelle de l'Eaudonne** paraît minimale par rapport à la zone réelle de boisement. Le conseil décide de modifier cette zone N pour réincorporer ces bois existants. Le bureau d'études Sol et Cité rappelle que l'exploitation de terres agricoles est possible en zone N.



- La proposition d'instaurer de nouveaux **espaces boisés classés** n'est pas retenue.
- **La continuité des pistes cyclables** est prise en compte dans l'ensemble des projets en cours par la municipalité.
- La proposition de retirer du zonage une partie du secteur UC « le Logis » par rapport à **l'onde de submersion du barrage de Cap de Long** n'est pas retenue.
- **Les incidences du PLU sur la partie agricole** ont soulevés plusieurs questionnements. Les données présentées sont reprises en partie, du diagnostic agricole, réalisé par la chambre d'agriculture de la Haute Garonne. Il est primordial d'étayer les positions communales par rapport à son développement, sur ce point précis. Le bureau d'études Sol et Cité a besoin des éléments concernant les exploitations touchées par le développement communal. **Ceux-ci**

devront parvenir avant la réunion avec la chambre d'agriculture prévue le 10 juin.

- L'évaluation environnementale relève l'importance des zones 2AUx par rapport à la zone agricole dans le PLU et particulièrement celle de **la plaine de Thouet. La réduction de ce secteur est posée à la collectivité.**

4. **Suite du PLU**

Les prochaines réunions prévues sont celle avec la chambre d'agriculture le 10 juin à 9h30 et celle avec les concessionnaires réseaux le 18 juin à 9h30 (à confirmer suivant les possibilités des services).

Fait à Toulouse, le 22 mai 2008

Pour l'Atelier Sol et Cité,
Jérôme COURRIOL